



Charte de l'habitat Ti Kellid

Actualisée le 19 janvier 2025

En signant cette charte, nous exprimons notre volonté de :

- Partager un lieu de vie ouvert.
- Placer notre quotidien sous le signe du respect des personnes et de la nature.
- Choisir une gouvernance fondée sur les principes de la sociocratie qui permette à chacun d'être entendu.
- Créer un voisinage attentif, bienveillant et solidaire, respectueux de la vie privée.
- Favoriser le lien, la mixité sociale et générationnelle, l'intelligence collective et l'entraide.
- Mutualiser des locaux, des espaces, des équipements, des services, des compétences et des savoir-faire.
- Limiter nos déchets, nos besoins en eau et en énergie.
- Rechercher l'enrichissement de la biodiversité par nos plantations et activités.